



Communiqué de presse

Pantin, le 04 mars 2016

Projet de « Loi travail » : augmentation des inégalités d'accès au sport

La FSGT soutient les manifestations du 9 mars 2016

2016 célèbre le 80^{ème} anniversaire du Front Populaire et le début de la conquête de droits sociaux inestimables telles que la baisse du temps de travail hebdomadaire à 40h, les congés payés, l'augmentation des salaires de 7 à 15 %. Comment accepter aujourd'hui une Loi qui facilite les licenciements et plans sociaux, l'augmentation du temps de travail et la baisse de salaires, pour des motifs autres que des difficultés économiques de l'entreprise ?

Dans ce contexte d'institutionnalisation de la précarité, quelle place à la pratique d'activités physiques et sportives pour le plus grand nombre ? Le Premier Ministre affirmait il y a peu que la candidature de Paris aux JO 2024 « permettra d'encourager à la pratique sportive, dont nous tous ici connaissons l'importance, pour le bien-être de chacun, et pour la cohésion de notre société. ». L'application de cette Loi ne fera au contraire que renforcer les inégalités. Les jeunes, les femmes, les précaires, déjà les plus éloigné-e-s d'une pratique sportive régulière pour des raisons sociales et économiques, seront les premier-e-s à voir leurs conditions de travail et leur situation sociale se détériorer.

Seule fédération sportive engagée dans le Front Populaire, ayant également permis la création d'un sous-secrétariat aux sports et à l'organisation des loisirs, la FSGT réaffirme que le meilleur moyen d'agir en faveur de la pratique sportive pour toutes et tous, est d'œuvrer pour garantir les meilleures conditions de vie pour toute la population.

Une mobilisation exceptionnelle s'organise contre ce projet de Loi. La FSGT soutient l'ensemble des manifestations et initiatives programmées le 9 mars prochain.

Contact : direction@fsgt.org

www.fsgt.org - 01 49 42 23 23